

Zone d'étude

La zone d'étude comprend les terrains de CentrePort situés dans la municipalité rurale de Rosser, délimités par la route provinciale à grande circulation 101, la route 90, l'avenue Selkirk et l'Aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg.

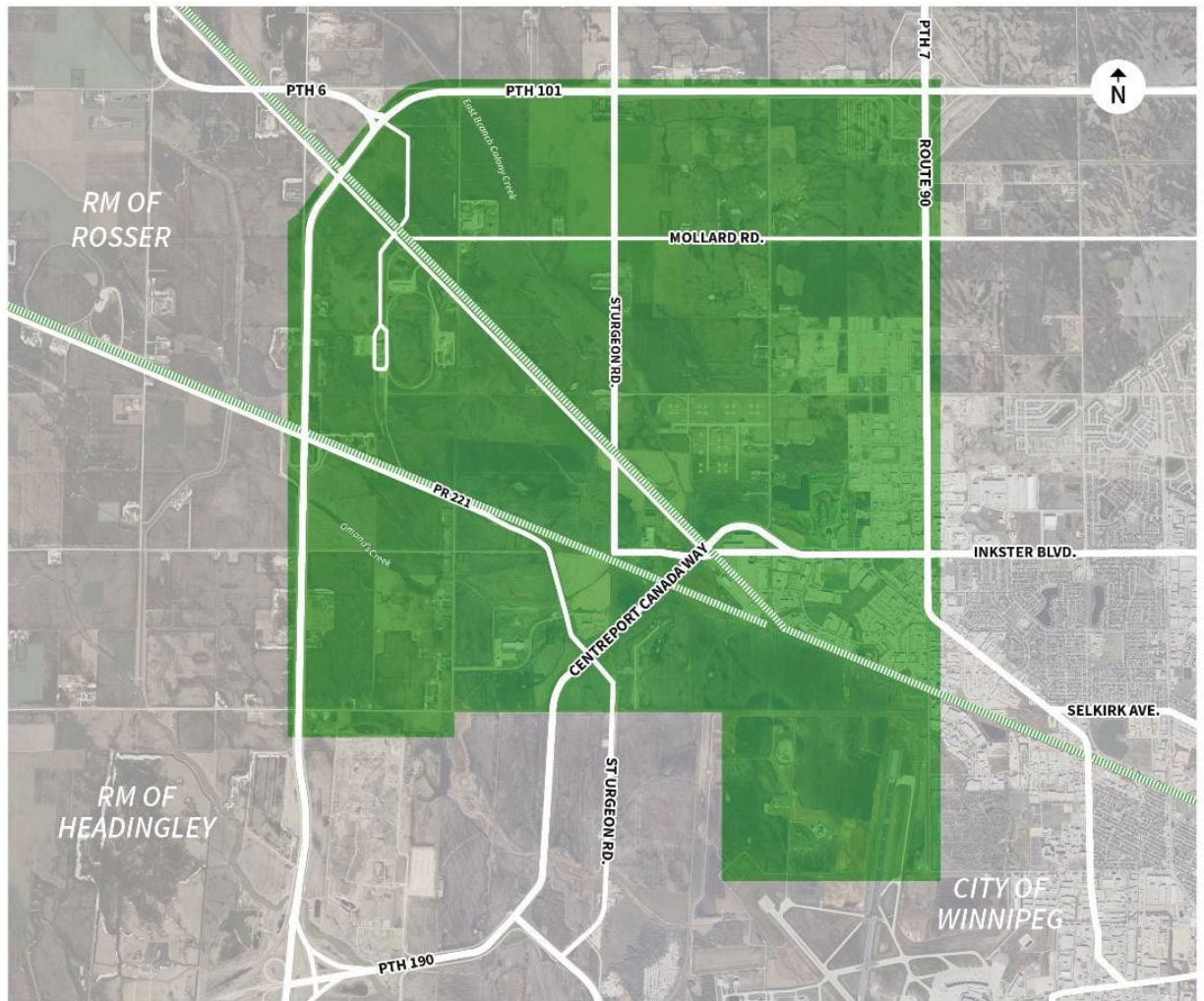


Figure 1 : Zone d'étude